

PERMANENCES À LA LOGE

- du lundi au vendredi inclus : 7:30 à 8:30 – 18:30 à 19:30
- le samedi : 11:00 à 12:00

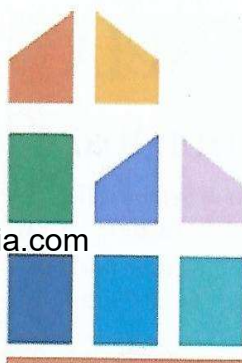
Contacts : 05.61.32.17.29 — 06.16.47.21.82
contact.gardien@ranguel-marti.org

JOINDRE LE SYNDIC FONCIA

Gestionnaire : 06.23.26.00.66
Marc FRAYSSE — marc.fraysse@foncia.com

Assistante : 05.61.36.04.84
Paola PORCEL VARGAS — paola.porcel-vargas@foncia.com

Comptable : 05.61.12.50.50
Christelle SKINAZY — christelle.skinazy@foncia.com



VISITE HEBDOMADAIRE DU SYNDIC

Chaque mardi matin, Marc FRAYSSE vous reçoit à la conciergerie, de préférence de 9:00 à 9:30 et de 11:30 à 12:00

Entre ces horaires, il visite la résidence, rencontre les membres du Conseil Syndical et transmet des consignes à nos employés.



VOTRE CONSEIL SYNDICAL

Vous avez accès à l'ensemble des comptes-rendus des commissions et des séances plénières de votre conseil syndical sur le site www.myfoncia.com, rubrique « Mes documents ».

Si vous envoyez un courriel au syndic et que vous pensez que nous pouvons être un intermédiaire efficace, n'oubliez pas de mettre ce courriel en copie à contact.cs@ranguel-marti.org

Résidence Ranguel Michel Marti

www.ranguel-marti.org



Conseil Syndical

contact.cs@ranguel-marti.org

Bulletin

60

Le bulletin de tous les résidents, propriétaires et locataires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Faculté Dentaire
jeudi 4 juin 2026 à 18:00

Propriétaires, PARTICIPEZ !!!
en présentiel, par correspondance ou par délégation
PARTICIPEZ !!!

Chers résidents locataires



Vous êtes les plus nombreux parmi les résidents de notre copropriété. Vous êtes donc largement co-responsables de la bonne tenue de notre environnement commun.

Merci d'être attentifs à suivre notre code de bon voisinage (voir le site www.ranguel-marti.org, onglet Copropriété) afin que notre habitat reste **en bon état de propreté et en sécurité.**

SÉCURITÉ = DISCIPLINE



Une des premières choses à faire contre l'insécurité est de se discipliner et d'éviter d'ouvrir à n'importe qui sous un prétexte quelconque énoncé sur un ton courtois et poli ou ennuyé et désolé. À quoi servent nos dépenses pour améliorer la sécurité s'il suffit de demander poliment l'ouverture de l'immeuble en sonnant sur tous les interphones.



Ce qui doit devenir votre principe :
JE NE CONNAIS PAS = JE N'OUVRE PAS !

Signalez à la conciergerie ou au syndic tout ce qui vous semble anormal en particulier dans les sous-sols.

ENQUÊTE SUR LA COMMUNICATION

Le conseil syndical de la copropriété invite chacun de vous, propriétaire ou locataire, à répondre avant le 6 mai 2026 à l'enquête qui vous est proposée par affichage dans chaque entrée et par mail.

D'avance, merci pour votre participation.

NOS AMIS (!) LES PIGEONS...

Une solution qui s'annonce efficace : l'utilisation d'un générateur de fréquences qui les repoussent.

Une adresse parmi d'autres : stop-pigeon.fr



LA RÉVISION DE VOTRE CHAUDIÈRE À GAZ EST OBLIGATOIRE 1 FOIS PAR AN !!

Elle est à la charge de l'occupant, locataire ou propriétaire. Cette révision est indépendante du nettoyage annuel des conduits de gaz brûlés à la charge de la copropriété.



CONTRE-ALLÉES ET PARKINGS FERMÉS

Les parkings fermés sont réservés dans la limite des places disponibles aux résidents propriétaires et locataires.

Les propriétaires de garage et les locataires de garage non-résidents n'ont donc pas accès aux parkings fermés.

En conséquence, les télécommandes qui donnent accès aux garages situés sur une contre-allée fermée sont exclusivement limitées aux bornes d'accès de cette contre-allée.



Attention : ceux qui ont une télécommande pour l'appartement et une télécommande pour le garage doivent faire l'essai pour reconnaître laquelle de leurs télécommandes est limitée à la contre-allée du garage.

TÉLÉCOMMANDE HS

Votre télécommande ne fonctionne plus ! 2 raisons possibles :

1. *Son voyant fonctionne* : elle est désactivée (déclarée perdue) : voir le syndic
2. *Son voyant ne fonctionne plus* : la pile est HS. Ouvrir la télécommande et changer la pile (CR2032-3v)

VOLETS PERSIENNES : ATTENTION AU VENT



Par vent d'autan assez fort, il est arrivé que des persiennes non-attachées s'envolent au risque de blesser quelqu'un dans la rue.

SOYEZ VIGILANTS : maintenez vos persiennes repliées avec l'arrêt de persiennes.